

Lausanne, le 30 janvier 2014

## **ERACOM : Les professionnels condamnent les opérations menées dans les écoles avec des chiens**

**Les professionnels des addictions s'élèvent contre la récente opération policière sollicitée par une école vaudoise, acte nuisible pour la prévention. L'incompréhension domine parmi les spécialistes. Ils demandent aux autorités de bien se renseigner sur l'efficacité de telles mesures et de ne plus les autoriser à l'avenir. La consommation de substances dans les écoles professionnelles est un vrai problème et il convient de le traiter avec pragmatisme, en soutenant les programmes qui fonctionnent, notamment l'intervention précoce.**

Un important contrôle de police a été réalisé devant une école supérieure de Lausanne ce mardi. Le but annoncé était de faire de la prévention. Or, ce type d'intervention a été abandonné partout, car elle est tout à fait contre-productive et a démontré son inefficacité. De plus, cette approche très répressive nuit à la prévention en général et sape les efforts de nombreux professionnels sur le terrain.

La Suisse poursuit pourtant une politique différente en la matière. Avec la nouvelle loi sur les stupéfiants, adoptée par 68% des votants en 2008, elle s'est même dotée d'une base légale à ce sujet, avec l'article 3c de la LStup. Celle-ci privilégie la voie de l'intervention précoce, dans une démarche de collaboration entre police, intervenants sociaux, médecins et spécialistes de la prévention et de l'éducation. De nombreux documents publiés par l'OFSP sont disponibles à ce sujet et montrent clairement la voie à suivre : celle du dialogue et du traitement. Grâce à ce type d'intervention, la proportion de consommateurs de cannabis a baissé en Suisse dans les années 2000. Les professionnels ne comprennent pas que cette politique soit remise en cause, alors qu'elle fait ses preuves.

Les professionnels des addictions invitent les autorités tentées par ce genre d'intervention à consulter les nombreuses informations disponibles à ce sujet. Ils demandent également, dans la mesure du possible, de rester dans le cadre de la législation nationale (LStup) pour ne pas provoquer l'incompréhension parmi le public cible des jeunes. La Suisse doit continuer sur la voie tracée qui permet de mettre la santé publique au premier plan. Nous devons résister aux « fausses bonnes idées » qui pourraient nuire au travail de prévention.

*Contact :*

*Jean-Félix Savary, secrétaire général, GREA, 079 345 73 19*